



COLLECTE TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

**AFFECTEZ VOTRE SOLDE DE TAXE
D'APPRENTISSAGE À LA PROMOTION
DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE
EN FRANCHE-COMTÉ !**



« Votre engagement, à nos côtés, représente un investissement pour l'avenir : il nous aide à sensibiliser les jeunes - vos futurs salariés - aux métiers de l'industries et à des opportunités de parcours professionnels réussis dans vos entreprises, dont ils contribueront par leur talent à assurer le développement ».

Daniel JACQUET, Président de l'AIPMI Franche-Comté

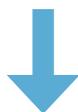
LES MISSIONS DE NOTRE ASSOCIATION

- Promouvoir les métiers de l'industrie,
- Contribuer à l'attractivité des entreprises industrielles de notre territoire,
- Informer sur les parcours de formation aux métiers de l'industrie,
- Faciliter à terme le recrutement pour les entreprises industrielles,
- Renforcer les compétences du tissu industriel local.

LE PROCESS EN 2 ÉTAPES

DSN D'AVRIL 2024

**RÈGLEMENT DU SOLDE
DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE**



 **Urssaf**
Au service de notre protection sociale

**REVERSE LE SOLDE DE LA TAXE
D'APPRENTISSAGE À**



L'entreprise indique son choix d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage sur la plateforme de la Caisse des Dépôts :



**SÉLECTIONNEZ AIPMI
POUR VOTRE CHOIX
D'AFFECTION :**

**ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA
PROMOTION DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE
DE FRANCHE-COMTÉ**

SIRET n°894 054 063 00017

**Première période d'affectation
DU 27 MAI AU 2 AOÛT 2024**

**Seconde période d'affectation
DU 12 AOÛT AU 4 OCTOBRE 2024**



Dans le cadre de la Semaine de l'Industrie, l'AIPMI Franche-Comté vous accompagnera dans l'organisation des visites d'entreprises en prenant à sa charge les transports scolaires et en accompagnant des groupes de jeunes collégiens, lycéens ou inscrits dans des structures d'insertion et d'orientation professionnelle, pour des visites dans vos entreprises et découvertes de vos métiers.



À l'occasion de la 47^{ème} compétition mondiale WorldSkills à Lyon, qui se déroulera du 10 au 15 septembre 2024, l'AIPMI Franche-Comté soutiendra les deux médaillés d'or francs-comtois qui concourront aux épreuves mondiales mais accompagnera également des groupes de jeunes afin qu'ils puissent découvrir cette compétition hors du commun !

La Fabrique 4.0 Unité Mobile de Formation se rendra dans vos bassins d'emploi à la rencontre du public jeune des établissements scolaires et également des demandeurs d'emploi à l'occasion d'événements dédiés à l'emploi et à l'orientation, lesquels pourront vivre une expérience innovante de présentation de l'industrie de demain.

Mobilisation de l'AIPMI Franche-Comté aux forums, job dating, salons dédiés à l'orientation, l'insertion, l'emploi et à la formation, organisés sur l'ensemble de la Franche-Comté.



AIPMI

Franche-Comté

Association pour l'Information
et la Promotion des Métiers de l'Industrie

**POUR L'AFFECTATION DE VOTRE TAXE
FLÉCHEZ L'AIPMI FRANCHE-COMTÉ !**

SIRET n°894 054 063 00017

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

E-mail : contact@aipmi.fr

Téléphone : 03 81 48 50 00

4 rue Sophie GERMAIN

25043 Besançon Cedex

Site internet : www.aipmi.fr

*L'Association pour l'Information et la Promotion des Métiers de l'Industrie de Franche-Comté (AIPMI)
figure dans la liste des organismes participant
au Service Public Régional de l'Orientation tout au long de la vie.

Elle est habilitée à recevoir la quote-part du solde de la taxe d'apprentissage prévue par la loi
(13% de 0,68% des MSB2023).

Membre du réseau

